

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Gestion foncière 1</b>
<b>Section(s)</b>	- (3 ECTS) Master en Sciences de l'Ingénieur industriel / Finalité Géomètre / Cycle 2 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Bruno FROMENT	45	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Droit et administration foncière 1	45h	Bruno FROMENT

Prérequis	Corequis
	- Droit et Administration foncière 2

Répartition des heures
Droit et administration foncière 1 : 45h de théorie

Langue d'enseignement
Droit et administration foncière 1 : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
- Master en Sciences de l'ingénieur industriel :
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer face à un public de spécialistes ou de non-spécialistes, dans des contextes nationaux et internationaux               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Maîtriser les méthodes et les moyens de communication en les adaptant aux contextes et aux publics</li> <li>◦ Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques des secteurs professionnels</li> </ul> </li> </ul>
- Master en Sciences de l'ingénieur industriel Géomètre :
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploiter les connaissances technologiques, techniques et juridiques nécessaires à la gestion de projets de construction               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Maîtriser et respecter la législation, les normes et procédures spécifiques, plans et cahiers des charges</li> </ul> </li> <li>• Maîtriser et exploiter les connaissances et les outils techniques, juridiques et de la géomatique nécessaires aux missions du géomètre-expert               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Analyser la situation juridique et établir un diagnostic technique d'immeubles à évaluer</li> <li>◦ Réaliser des expertises immobilières, techniques et des missions de consultance</li> </ul> </li> </ul>

Acquis d'apprentissage spécifiques

Mémoriser et restituer des informations dans des termes voisins de ceux appris.

Traduire et interpréter de l'information en fonction de ce qui a été appris.

Distinguer, classer, mettre en relation les faits et la structure d'un énoncé ou d'une question.

### **Contenu de l'AA Droit et administration foncière 1**

- a. Introduction au droit belge
- b. Organisation du système judiciaire en Belgique
- c. Droit des biens
- d. Droit de propriété
- e. L'usufruit et l'usage de l'habitation
- f. La copropriété
- g. Les servitudes
- h. La mitoyenneté des murs et clôture
- i. Le bornage

### **Méthodes d'enseignement**

**Droit et administration foncière 1** : cours magistral, étude de cas, Présentiel + distanciel

### **Supports**

**Droit et administration foncière 1** : syllabus, Code Civil

### **Ressources bibliographiques de l'AA Droit et administration foncière 1**

Notes de cours.

Code civil belge 2018

Articles et jugement divers remis lors des séances.

### **Évaluations et pondérations**

<b>Évaluation</b>	Note globale à l'UE
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français
<b>Méthode d'évaluation</b>	Evaluation continue.  Une note de plus de 10/20 durant l'année dispense l'étudiant d'un examen en session dans le cas contraire, il présente un examen oral en session portant sur l'intégralité de la matière et seule la note de cette examen est prise en compte pour la note finale..

**Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE**

